



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Question N°1 :

Amputation trans-métatarsienne

Monsieur F. est appareillé depuis plusieurs années suite à une amputation trans-métatarsienne du pied droit, d'origine traumatique, sans limitation de l'amplitude articulaire et sans problèmes trophiques.

Son appareillage par chaussures basses comporte un faux bout en liège : rigidifié par une lame métallique (demande faite par le patient pour conduire sa voiture) et présentant un bon relevé. Au fil des années ce Monsieur a pris de l'embonpoint et cet appareillage souffre beaucoup : des plis au niveau de l'empeigne sont nombreux, la cambrure s'affaisse, le faux bout casse au niveau de la pliure de l'avant pied.

Monsieur F. nous précise lors de cette nouvelle visite qu'il est diabétique, diabète de type 2, découvert récemment.

Vous trouverez ci-joint les empreintes de ce patient : Doc 1. – pied gauche

Doc 2. – pied droit

A droite :

Après examen de l'orthèse on note une usure exagérée de la partie antéro-externe due à un déroulement varisant du pas. Le pied glisse vers l'avant et vient buter sur le faux bout.

A gauche :

La chaussure porte une usure très marquée au niveau de l'avant pied en regard des têtes métatarsiennes externes.

Le podo-orthésiste décide de refaire les moulages et les formes.

1. Quelles seront les particularités et les précautions à prendre en considération pour cette prise de moulage ? Précisez les matériaux spécifiques utilisés.
2. Quelles seront les caractéristiques du nouvel appareillage du pied droit dictées par la pathologie de ce patient ?
3. Les chaussures basses seront-elles toujours conseillées ? Argumentez votre réponse.
4. Précisez la podologie que vous allez réaliser pour le contre-pied.
5. Quel devrait être le taux de prise en charge de ce patient : explicitez votre réponse.

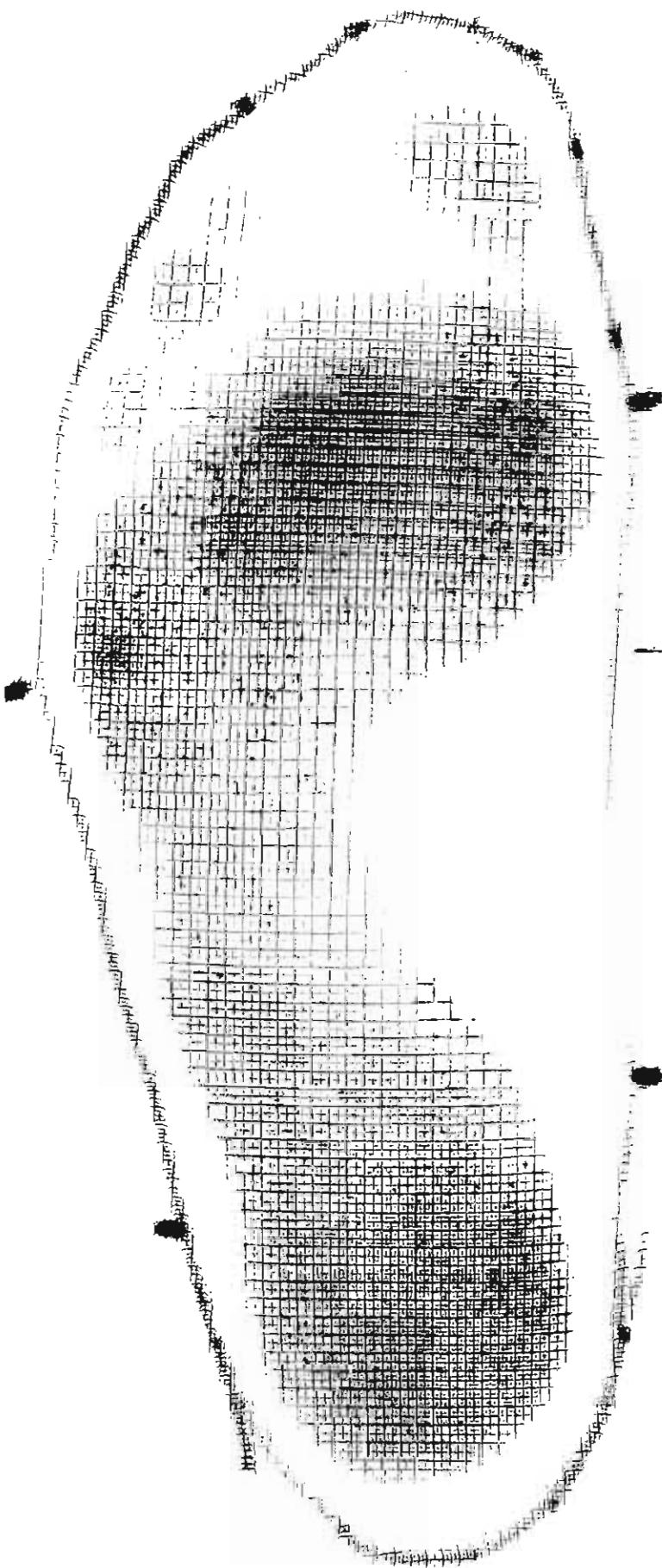
Question N°2 :

Le névrome de Morton

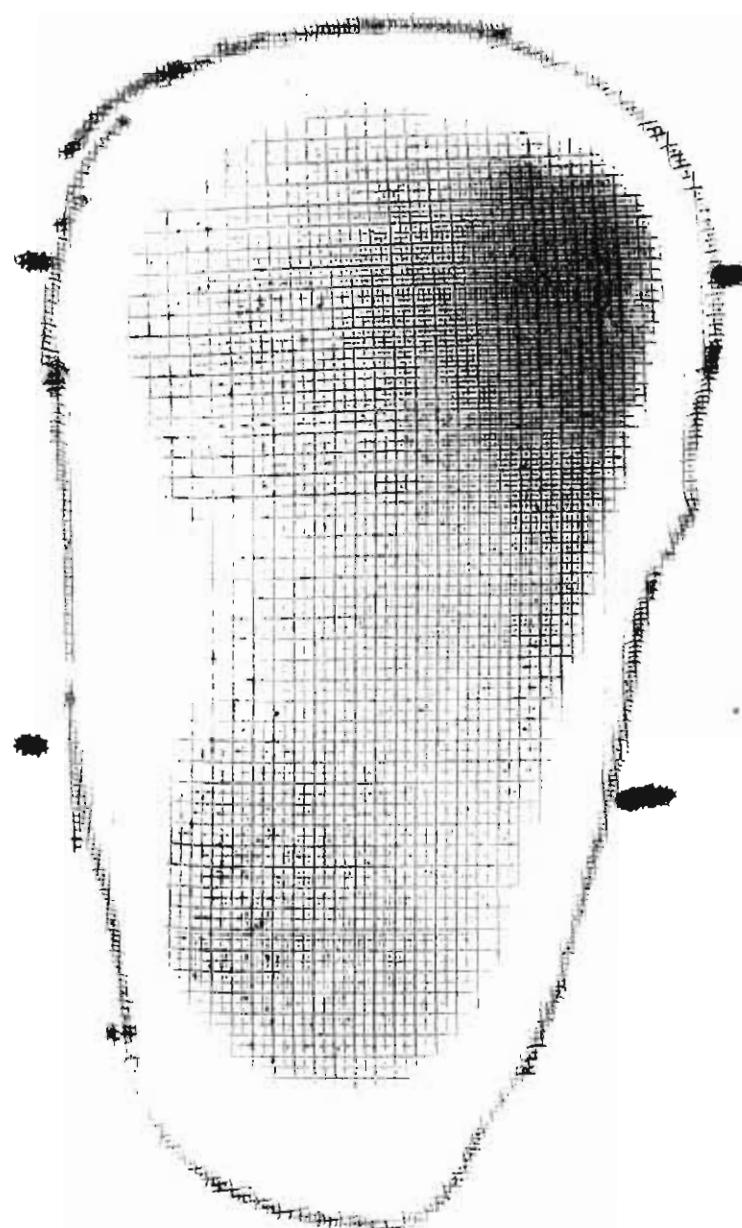
Une patiente présente une prescription faisant état d'un névrome de Morton au pied gauche.

1. Au cours de l'examen clinique comment allez-vous mettre en évidence cette pathologie ?
2. En quels termes cette patiente va-t-elle décrire les manifestations douloureuses de sa pathologie ?
3. Quelle podologie allez-vous réaliser ?
4. Quels conseils de chaussage allez-vous prodiguer à cette patiente ?

Document n°1 : Pied gauche de Monsieur F.



Document n°2 : Pied droit de MonsieurF.



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.